

Les réseaux sociaux

C'est quoi un réseau social ?

Quelle est leur nationalité ?

Comment gagnent-ils de l'argent ?

A partir de quel âge puis-je les utiliser ?

Quels sont les avantages et les inconvénients / risques des réseaux sociaux ?

Pour me protéger, quelles règles dois-je respecter ?

Qu'est-ce que le cyberharcèlement ?

En cas de problème, que dois-je faire ? Qui prévenir ?



Les réseaux sociaux

Formation dispensée
aux élèves de 6ème.



Les réseaux sociaux

C'est quoi un réseau social ?

C'est un site permettant à un groupe de personnes d'entretenir des échanges sociaux à travers internet sous la forme de conversations et de publications de photos, musiques, vidéos...

Il y a des centaines de réseaux sociaux parmi lesquels :



La majorité sont soit américains ou soit chinois.

Leur fréquentation se compte en millions d'utilisateurs chaque mois.

L'âge minimum d'inscription est de **13 ans**.

Ils gagnent de l'argent par la publicité et aussi en revendant les données que tu leur commiques. Comme ils sont le plus souvent gratuits, **c'est toi le produit !**

Beaucoup de réseaux sociaux perdent de l'argent actuellement. Cependant, la valeur estimée de chacun d'entre eux se monte souvent à plusieurs milliards d'euros.

Avantages des réseaux sociaux

- communiquer facilement,
- retrouver des amis,
- partager des pensées, photos, vidéos...

Inconvénients et risques des réseaux sociaux

- c'est un espace public, donc ouvert à tous,
- peut entraîner un manque de sommeil,
- c'est un monde virtuel,
- vrais faux « amis »,
- risque d'addiction,
- risque de cyberharcèlement,
- publicité,
- mauvais conseils et rencontres (drogue, pédophilie, pornographie, violence, racisme...).

Règles à respecter sur les réseaux sociaux

- choisir un mot de passe assez compliqué,
- respecter le droit à l'image de soi et aussi des autres,
- respecter le droit d'auteur (musique, image...),
- masquer sa webcam pour ne pas être filmé à son insu,
- réfléchir avant de publier,
- ne pas tout dire,

- vérifier tes traces sur Internet régulièrement,
- respecter les autres,
- utiliser un pseudonyme,
- se créer plusieurs adresses e-mail (une pour tes amis et une pour les jeux et réseaux sociaux).

Le **cyberharcèlement** est puni par la loi :

- propos diffamatoires et discriminatoires,
- propos humiliants, agressifs, injurieux,
- divulgation d'informations ou d'images personnelles (volées et/ou modifiées),
- propagation de rumeurs,
- intimidations, insultes, moqueries, menaces,
- incitations à la haine,
- usurpation d'identité, piratage de compte...

Que faire en cas de problème sur un réseau social ?

Ne reste pas seul. Brise le silence.

Parles-en à un camarade, un délégué de classe, un membre de ta famille, un adulte du collège....

Appelle le **0800 200 000** ou le **3020** pour en parler,

C'est gratuit, anonyme et confidentiel.